

envisager toutes les parties plutôt que de s'en tenir aux particularités que le député tient à évoquer à la Chambre pour pouvoir passer à la télévision ce soir.

M. Broadbent: Comme vous avec cette réponse.

* * *

L'ADMINISTRATION

LA DÉCLARATION FAITE PAR LE MINISTRE DE LA JUSTICE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Hier, suite aux affirmations selon lesquelles le ministère du Revenu réclame de l'argent à son frère, le ministre de la Justice nous a dit, ainsi qu'à tous les Canadiens, que son frère Andrew était innocent et qu'il ne devait rien au gouvernement. Le premier ministre croit-il acceptable de la part du ministre de la Justice de prendre parti dans cette affaire?

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'hésite beaucoup, n'étant pas au courant de l'affaire, à formuler des observations sur quoi que ce soit qui pourrait faire l'objet d'un litige à une date ultérieure. A mon avis, l'échange d'hier était beaucoup plus relié à une accusation qui avait été portée par un député libéral contre un membre de la famille du ministre et ce dernier, en tant que député, a essayé de tirer les choses au clair. C'est ce que j'ai cru comprendre.

LA DÉCLARATION DU MINISTRE PROCLAMANT L'INNOCENCE DE SON FRÈRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, cette question pourra peut-être être réglée lors d'autres délibérations qui auront lieu à la Chambre, mais ce dont le premier ministre doit se préoccuper, c'est du fait que le ministre de la Justice a pris parti dans une affaire qui est devant les tribunaux.

Une voix: Voyons!

M. Kaplan: Le premier ministre a dit lui-même qu'il ne prendrait pas parti, car il ne connaissait pas les faits. Cependant, croit-il convenable de la part du ministre de la Justice d'intervenir ici ou dans le hall, à l'extérieur, et d'influencer ou tenter d'influencer le déroulement des choses, en proclamant l'innocence de son frère? Est-ce bien judicieux de la part du ministre de la Justice de notre pays?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député juge-t-il qu'il ne convient pas de la part d'un député de n'importe quel parti d'intervenir...

Une voix: Il s'agit d'un ministre, voyons.

M. Mulroney: ... ou d'un ministre—d'essayer de réfuter objectivement une accusation...

M. Nunziata: Objectivement? Il tempêtait.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. Mulroney: Monsieur le Président, je ferai bien attention, car je sais à quel point le député de York-Sud-Weston s'offusque lorsqu'on fulmine.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Mais c'est ce que j'avais compris. En toute franchise, face à une accusation aussi imprécise, je défendrais avec vigueur le droit de mon honorable ami d'intervenir, si l'on portait bien entendu ce genre d'accusation contre un membre de sa famille, pour éclaircir l'affaire.

* * *

● (1440)

LE BUDGET

LES CONSÉQUENCES POUR LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre représentant de Bay Street, le ministre des Finances. Il doit savoir que, depuis quelques jours, il est devenu évident que le ministre n'a tenu aucun compte des conseils qu'il a reçus de la région de l'Atlantique avant le dépôt du budget le 23 mai. Le budget défavorise manifestement cette région. Il s'en prend non seulement aux personnes les plus vulnérables, celles du troisième âge, mais aussi à la région la plus vulnérable, celle de l'Atlantique. Le ministre des Finances est-il prêt à intervenir aujourd'hui pour défendre un budget qui va entraver le développement économique dans la région de l'Atlantique?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, dans le budget, j'ai fortement tenu compte des intérêts et des préoccupations de cette région. Le député sera certainement heureux d'apprendre les remarques qui ont été faites là-bas au sujet du groupe de travail du parti libéral: «Il n'y a guère de spontanéité au cours des réunions. Les hommes politiques qui siègent à la table principale n'ont pas pu résister à l'envie de faire des discours et de dominer les délibérations». C'est parce que, comme le député le sait, il n'y avait aux réunions que des hommes politiques et des journalistes.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Une réunion libérale typique.

M. Epp (Provencher): Est-ce vrai, Brian?

M. Tobin: Vous venez de vous perdre.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, le chef du Nouveau parti démocratique déclare...

M. Tobin: Vous venez de vous perdre...

M. le Président: A l'ordre.

M. Tobin: ... et vous êtes trop bête pour vous en rendre compte.

Une voix: Fermez-la!

Des voix: Bravo!